

PROMES NEWS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ENERGIE SOLAIRE
SOMMAIRE DU N° 14

Septembre 1996

1. BILLET DU PRESIDENT
2. ACTIVITES DU COMITE DE LA PROMES
3. REFLETS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
4. LA CVE FINANCE DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES
5. L'OUVERTURE DU MARCHE DE L'ELECTRICITE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES
6. FORMATION ET INFORMATION
7. LE MARCHE SOLAIRE SUISSE 1995 - ETUDE SOFAS
8. NOTRE LIBRAIRE PROPOSE
9. GREENPEACE ET LE PHOTOVOLTAIQUE
10. UNE EXPO 2001 SANS EMISSIONS POLLUANTES ?
11. L'AIR
12. LE PHOTOVOLTAIQUE RURAL (suite)

SECRETARIAT DE LA PROMES

case postale 6 1510 Moudon

REDACTION DU BULLETIN

J.M.Cottier

20 rue Crespin 1206 Genève

1. BILLET DU PRESIDENT

Les énergies renouvelables ont besoin d'un cadre économique sain, leur donnant accès à des méthodes de financement correctes, beaucoup plus que de subventions aléatoires qui découragent les investisseurs potentiels.

Il y a maintenant dix ans que nous le disons, et d'autres l'on dit avant nous.

C'est donc avec un certain espoir que l'on voit maintenant: les économistes se pencher sur les coûts indirects, 14 entreprises suisses publier des "rapports environnementaux", de grandes régies comme EDF procéder à des évaluations globales de rentabilité de leurs investissements en électrification rurale (la situation en Suisse, voir sous 12) , les grandes industries s'intéresser à la "durabilité" de leurs produits et de leurs équipements, les grands assureurs comme la Réassurance-Suisse engager 10 millions de dollars dans un fonds de placement de valeurs "écologiques".

Dans le cadre de nos activités, plusieurs actions ont été entreprises pour placer les énergies renouvelables dans un environnement économiquement sain: Campagne du tiers-investisseur de l'OFEN, Etudes sur les coûts externes de l'OFQC/OFEN/OCF, Réunions d'information de SWISSOLAR pour les entreprises, actions ponctuelles de nos associations SOFAS et PROMES.

Mais le marché de l'énergie peut nous réserver d'autres surprises: En particulier, la déréglementation et l'ouverture des marchés de l'énergie électrique peuvent entraîner une redistribution complète des cartes (voir sous 5).

JMC

2. ACTIVITES DU COMITE DE LA PROMES

Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée générale, la PROMES et la SOFAS ont donc adressé une demande conjointe à SWISSOLAR pour que les deux associations qui représentent les professionnels des énergies renouvelables en Suisse aient une représentation commune, associée à une seule cotisation. Les réactions de nombreux membres ont certainement convaincu les observateurs de SWISSOLAR présents à notre AG de la nécessité d'étoffer un peu l'offre en Suisse romande et plusieurs projets concrets ont démarré, dont une antenne romande et une "hot-line" en français. La candidature du centre de l'ASCV à Colombier pour héberger l'antenne romande, présentée par Bernard Mathey, a été acceptée par le comité, sous réserve que la personne responsable corresponde à un cahier des charges à établir et à lui soumettre. Le représentant de la PROMES au comité de SWISSOLAR, Bernard Mathey, souligne qu'une douzaine de projets ont été soumis à SWISSOLAR dont 3 projets romands. **Il rappelle que la voie normale pour obtenir le financement d'un projet passe par SWISSOLAR** et qu'il convient de se dépêcher avant la clôture du budget 1997.

Le comité a noté avec satisfaction que le dernier bulletin d'information de SWISSOLAR comportait une édition française qui a été distribuée par le secrétariat de la PROMES.

Le comité a donné son accord à la proposition d'un programme de subvention pour des installations de démonstration solaire thermique à réaliser par les installateurs et les planificateurs sur leur propre bâtiment, proposition élaborée par MM Renaud et Mathey, qui sera transmise à SWISSOLAR par Bernard Mathey.

L'action de SWISSOLAR relative à EXPO 2001 a été discutée et le comité a suggéré qu'il pourrait être utile de la coordonner avec des actions similaires lancées par les organisations de sauvegarde de l'environnement. (voir sous 10).

Le comité a pris connaissance de la réponse de madame Dreifuss qui nous assure de la collaboration de l'Office fédéral de l'environnement avec l'Office fédéral de l'énergie, sans se prononcer sur la question posée des rapports entre politique énergétique et financement de la recherche énergétique.

Le groupe photovoltaïque a commencé les travaux de rédaction du cours "Photovoltaïque rural" et doit rencontrer le représentant de l'UCS pour discuter de la constitution d'un groupe de travail avec l'Office des améliorations foncières (voir sous 12).

La PROMES était représentée par son président à la réunion annuelle du groupe d'accompagnement présidée par monsieur Moritz Leuenberger et à la réunion de clôture du programme d'impulsion de la Confédération.

3. REFLETS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Un tiers des membres de la PROMES environ s'étaient déplacés pour se retrouver à la gare de Neuchâtel sous une pluie battante pour la visite d'une installation de chauffage solaire, pilotés par monsieur Pierre Chuard de la société SORANE. Ce sont 1200 m² de capteurs et 2'400 m³ de stockage en cuve qui couvriront une partie de la demande de chauffage du nouveau bâtiment de l'Office fédéral de la statistique. Autre approche au collège des Coteaux à Peseux, où monsieur Bernard Mathey nous faisait découvrir une autre installation de chauffage solaire avec 300 m² d'absorbeurs et un stockage en terre de 29'000 m³.

Toujours au collège des Coteaux les participants retrouvaient le chemin de la classe d'école pour participer à l'Assemblée générale. Le rapport du président fut bref, les membres étant tenus régulièrement informés des activités de l'association par le bulletin Promes News. L'assemblée a ensuite entériné la réception de 14 nouveaux membres et salué la mémoire de deux de nos amis décédés dans l'année, Daniel Beck et Pierre Bremer.

Le point principal de l'ordre du jour devait ensuite faire l'objet de discussions fournies et prolonger la réunion de près d'une heure au delà du temps prévu. Le président résuma tout d'abord la situation de notre participation aux activités de Swissolar et ses implications financières, puis messieurs Urs Wolfer et Pierre Renaud apportèrent quelques précisions bienvenues sur les objectifs et les moyens de Swissolar. La plupart des remarques et communications écrites des membres firent ressortir la faiblesse de la présence de cette association en Suisse romande, mais aussi le désir de lui laisser le temps de faire ses preuves. Les décisions nécessaires furent alors mises aux voix avec les résultats suivants:

L'augmentation des cotisations selon le barème progressif proposé était refusée par 12 voix contre, 5 voix pour et 5 abstentions. La représentation commune Promes/Sofas était acceptée par 17 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Un sympathique repas en commun mis un point final à cette réunion.

4. LA CVE FINANCE DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES

Sous l'impulsion de la SSES, et avec l'appui du délégué à l'énergie vaudois, la Compagnie vaudoise d'électricité s'est laissée convaincre d'offrir à ses abonnés le choix entre le solaire et l'électrique à l'occasion d'une campagne de renouvellement de chauffe-eau d'un modèle ancien.

Parmi sa clientèle la CVE compte environ 14'000 boilers qui sont alimentés pratiquement en continu et devraient être remplacés par du matériel moderne alimenté 6 heures sur 24 pendant les périodes de bas tarif. Pour atteindre cet objectif la CVE propose de fournir gratuitement un chauffe eau répondant au critère donné, les frais d'installation étant à la charge du propriétaire qui sera vite remboursé par les économies de courant réalisées.

Après l'intervention de la SSES, la CVE a élargi son offre en s'engageant à verser un montant équivalent au coût d'un chauffe eau électrique au client qui souhaiterait installer un chauffe eau solaire. Le montant de cette participation serait de l'ordre de 3.-fr/litre. Une aide cantonale sous forme de subvention et (ou) de déduction fiscale au titre de frais d'entretien des immeubles est également à l'étude. Notre association a été invitée à participer à cette action en avisant les professionnels romands de cette opportunité, et en organisant l'interface technique nécessaire entre les techniciens de la CVE et les techniques solaires, en particulier dans le domaine du préchauffage solaire avec complément électrique.

La CVE avisera par lettre les abonnés concernés par cette mesure, l'action se fera par tranches de 200 à 300 abonnés et devrait s'étendre jusqu'à fin 1997. La CVE joindra à cette lettre deux informations: l'une du délégué cantonal à l'énergie concernant les modalités de la subvention et l'autre de la PROMES mentionnant les adresses de contact pour la partie solaire.

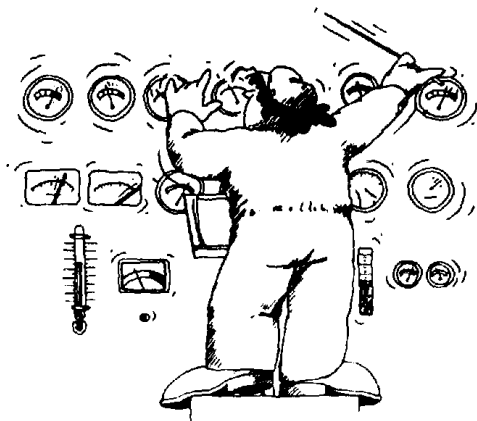
5. L'OUVERTURE DU MARCHÉ DE L'ELECTRICITE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES

La journée 1996 du Centre Universitaire d'Etude des Problèmes de l'Energie de l'Université de Genève est consacrée au thème:

"Deux défis pour le marché suisse de l'électricité de demain: l'ouverture à l'Europe et l'ouverture à la concurrence".

Quel sera le sort des énergies renouvelables ?

Invité par le CUEPE, nous essayerons de répondre à la question....



Qui dirigera "L'ouverture des marchés" ?

Dessin AEKintern du bulletin ASE/UCS 18/96

Sous l'effet de la concurrence, et en l'absence de facturation des coûts indirects, c'est le courant de vieilles centrales thermiques des pays de l'est qui sera le plus compétitif et les centrales produisant des énergies renouvelables seront défavorisées.

A plus long terme, les entreprises électriques se trouveront devant un problème économique lorsqu'elles devront renouveler leur parc de centrales. En effet, dans un régime de forte concurrence, sans protection et sans secours de l'Etat, les bailleurs de fonds s'intéresseront de très près au rendement global de leur investissement. D'une part, en l'absence de monopole les entreprises électriques n'auront aucune garantie de débouchés et, d'autre part, les investisseurs s'intéresseront davantage à certains coûts indirects qu'il ne sera plus possible de laisser régler par l'Etat. (On l'a vu en Angleterre lors d'une tentative de privatisation de certaines centrales nucléaires qui n'ont pas trouvé preneur). Il est probable alors que, par nécessité, les entreprises électriques s'intéresseront de nouveau aux petites unités de production et aux technologies décentralisées.

Ce bilan serait mince pour le développement de l'énergie photovoltaïque si la libéralisation ne donnait pas une chance supplémentaire aux consommateurs sensibles aux questions d'environnement. En effet, de même que la pression des consommateurs a pu imposer dans le secteur de la production agricole une réforme des moyens de culture pour livrer des produits "bio", la libéralisation devrait permettre aux consommateurs de courant électrique de choisir beaucoup plus facilement que maintenant la qualité de courant qui leur convient.

Une libéralisation des prix de l'électricité aura des effets positifs et des effets négatifs sur l'environnement.

Il est probable que dans un premier temps la baisse des prix entraînera un déplacement de la consommation d'énergie pour produire de la chaleur; les hydrocarbures cédant du terrain devant le courant électrique très bon marché, avec un effet bénéfique pour l'environnement à l'emplacement de consommation.

En revanche, cette chute des prix entraînera un relâchement des économies d'énergie qui avaient réussi à stabiliser la consommation dans une certaine mesure.

Un distributeur avisé serait alors en mesure, par une politique judicieuse de prix moyen entre la production de ses centrales hydroélectriques et celle de centrales photovoltaïques modernes, de proposer à cette clientèle un courant électrique à peine plus cher que celui de ses concurrents.

Dans les pays à économie énergétique planifiée les autorités pourraient favoriser cette production de courant "propre" par une taxation des énergies non-renouvelables, en attendant l'introduction d'une comptabilité des coûts externes.

Dans la revue de la Fondation suisse pour l'énergie sous le titre "Wunderwelt oder Horrorszenario" le conseiller national Rudolf Rechtsteiner préconise une libéralisation accompagnée d'une "écologisation" qui remplirait les conditions suivantes :

1. *Déclaration définissant la qualité écologique du courant produit.*
2. *Quota fixant une composition du courant consommé selon des critères écologiques.*
3. *Internalisation des coûts externes stabilisant la demande des énergies non-renouvelables.*
4. *Formation des prix évitant les tarifs qui incitent à la consommation.*
5. *Principe du moindre coût appliqué à l'ensemble des processus de production.*
6. *Règle d'injection garantissant l'accès des petits producteurs au marché.*

Il est peu vraisemblable que l'ensemble de ces mesures soient adoptées dans un proche avenir, mais une politique énergétique consciente des nécessités de l'environnement pourrait s'en inspirer.

Il n'en demeure pas moins que le développement de l'énergie photovoltaïque comme source d'énergie électrique injectée dans le réseau a été entravé par un traitement discriminatoire de la part des distributeurs qui ne lui ont pas donné les mêmes moyens que ceux dont avaient bénéficié les autres types de sources d'énergie. Ce traitement discriminatoire s'expliquait par la vocation centralisatrice des grandes régies, et par une méfiance injustifiée envers la production décentralisée.

Le rapprochement des coûts de production des deux types d'énergie rendra le photovoltaïque compétitif dans un avenir plus ou moins proche et il se pourrait que la déréglementation accélère ce processus de normalisation.

JMC

*Actes de la journée du CUEPE 1996 (prix: 30.-frs)
Secrétariat du CUEPE Case postale 81 1231 Conches-Genève*

**Il y a encore de la place dans PROMES NEWS
pour exprimer vos opinions, signaler vos découvertes,
exposer vos problèmes !**

6. FORMATION ET INFORMATION

JOURNEE DU CUEPE 1996

(Informations: Secrétariat CUEPE tel 022 7891311)

Deux défis pour le marché suisse de l'électricité de demain :

L'ouverture à l'Europe et l'ouverture à la concurrence 3.10.96 Conches-Genève

(voir sous 5)

4. HOLZENERGIE -SYMPOSIUM

(Informations: Dr.Thomas Nussbaumer tel.: 01 3641412)

Feuerungstechnik, Ascheverwertung und Wärme-Kraft-Kopplung 18.10.96 Zurich

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN SUISSE BILAN

(Inscriptions: Sommet Mont-Soleil c/o FMB tel.: 031 3305125)

Etat du développement, perspectives et possibilités 23.10.96 Mont-Soleil

(voir programme détaillé encarté)

EEBW ENERGY EFFICIENCY '96

(Informations: SEVEn POB 39 12056 Praha 2 Czech Republic)

Energy Efficiency Business Week 5-7.11.96 Prague

2ème RENCONTRES SUISSES DE L'ENERGIE

(Informations: OFEL Claudine Haesli CP 691 1000 Lausanne 9)

Symposium + Festival International du film sur l'énergie 14-15.11.96 Lausanne

AGIR '96 SPE / SWISSAID

(Informations: SPE 6 rue St-Ours 1205 Genève fax.: 022 3203977)

Forum national pour le développement durable 22-24.11.96 Bienne

HORIZON 2020 /2040 PROSPECTIVE & ENERGIE

(Informations.: Euroforum tel.:00331 44881469 fax.:00331 44881499)

Les incertitudes énergétiques à court et moyen terme 11-12.12.96 Paris

GRENZKOSTENORIENTIERTE STROMTARIFE

(Informations: ENET Tagungsadministration tel.: 031 3521900)

Présentation de modèles de tarifs et discussion 23.01.97 Berne

14th EUROPEAN PHOTOVOLTAIC SOLAR ENERGY CONFERENCE

(Informations: WIP Munich fax.: 004989 720 1291)

Conférence et exposition 30.06-4.07.97 Barcelonne

7. LE MARCHE SOLAIRE SUISSE 1995 - ETUDE SOFAS

L'étude de marché de l'énergie solaire en Suisse, réalisée par la SOFAS pour le compte de l'OFEN, aura une version française à partir de l'année prochaine en réponse à notre demande. Pour cette année encore nous avons sélectionné quelques tabelles importantes. Pour les bases de calcul et méthodes d'analyse, l'édition allemande est à votre disposition.

VOLUME DU MARCHE 1995 (Tabelle 4.1)

Type d'installation	vente m ² ou kWp	coût spécifique	volume de marché	
Thermique évacué	1'654 m ²	2'500 Fr/m ²	4,1 Mio	6,6 %
Thermique vitré	20'816 m ²	1'750 Fr/m ²	36,4 Mio	58,6 %
Thermique sans vitre	22'435 m ²	350 Fr/m ²	7,9 Mio	12,7 %
Séchage du foin	24'000 m ²	50 Fr/m ²	1,2 Mio	1,9 %
Photovoltaïque	778 kWp	16'000 Fr/kWp	12,5 Mio	20,1 %
Total			62,1 Mio	100,0 %

PUISSANCE INSTALLEE 1986-1995 (Tabelle 5.3)

en kW	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
thermique	3'815	3'798	4'347	5'902	7'594	10'035	12'144	11'996	12'807	15'021
non-vitré	3'480	4'160	7'156	10'872	11'194	9'646	8'453	11'244	14'231	16'269
séch.foin	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	14'560	15'340	15'340	11'700	11'960	6'240
photovolt.	180	220	280	430	860	1'325	1'430	1'215	1'067	941

PRODUCTION D'ENERGIE 1986-1995 (Tabelle 5.4)

en MWh	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
thermique	2'078	2'278	2'058	2'906	3'834	4'838	6'621	7'247	6'453	8'969
non-vitré	960	1'650	1'470	3'897	4'257	4'139	3'096	3'232	5'201	6'101
séch.foin	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	7'280	7'670	7'670	5'850	5'980
photovolt.	108	151	166	238	382	857	1'051	1'008	742	899

PRODUCTION SPECIFIQUE DES CAPTEURS THERMIQUES (§3.2.1.1)

domaine d'utilisation	capteurs évacués	capteurs plans
Eau chaude villas	480 kWh/m ² an	450 kWh/m ² an
Eau chaude immeubles	620 kWh/m ² an	590 kWh/m ² an
Chauffage + Eau chaude	360 kWh/m ² an	270 kWh/m ² an
Autres utilisations	570 kWh/m ² an	540 kWh/m ² an

PRODUCTION SPECIFIQUE DES CAPTEURS SANS VITRAGE (§3.2.1.1)

Capteurs thermiques sans vitrage	300 kWh/m ² an
Capteurs à air pour séchage du foin	130 kWh/m ² an

PRODUCTION SPECIFIQUE DES CAPTEURS PHOTOVOLTAÏQUES (§3.2.1.2)

Moyenne suisse	815 kWh/kWp
----------------	-------------

SOFAS - Markterhebung 1995 **Zürich mai 1996**
Sonnenkollektoren & Photovoltaikmodule im Jahre 1995
(13 pages en allemand)

8. NOTRE LIBRAIRE PROPOSE

-Environnement: problématique générale, énergie, eau, air, sols, agriculture, aménagement du territoire, déchets, etc...

-Ecologie: écologie globale, écologie humaine, histoire de l'écologie, écologie politique, écologie et économie, etc.

-Sciences: écologie fondamentale, sciences de la nature, sciences du vivant, sciences de la terre, astronomie, etc.

-Nature: faune, flore, botanique, guides pratiques, randonnées, santé et nature, etc.

Types d'ouvrages : littérature spécialisée, encyclopédies, ouvrages scientifiques, livres pour enfants, guides. *Egalement en rayon: CD, CD-ROM, K7, vidéos, cartes, papeterie écologique.*

"ENERGIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME DURABLE"

Pour réduire les émissions de polluants sans nuire au développement économique, deux conceptions de la ville sont avancées: la ville compacte, dense, plus économe en espace et en réseau de voirie, qui limite les déplacements en automobile et la ville verte, base du confort urbain, par effets climatique et absorption du bruit et des pollutions.

Merlin Pierre, Traisnel Jean-Pierre, 128pp, 1996, Fr 12.20 - Collection "Que sais-je"

"ENERGIE, UN DEFI PLANETAIRE"

Arguments techniques et économiques à l'appui, l'auteur démontre que l'on peut vivre mieux en faisant les bons choix. L'avenir énergétique de la planète repose sur l'exploitation de deux richesses: les économies d'énergie et les énergies renouvelables, comme le solaire ou l'éolienne.

Les techniques existent, il faut les perfectionner et les appliquer avec discernement selon les régions.

Dessus Benjamin, 159pp, 1996, Fr.27.-, public: spécialistes

"SOLAR LIVING SOURCE BOOK"

"The complete Guide to renewable energy technologies & sustainable living"! This book is considered "the bible of independent living and renewable energy". It includes products ranging from simple energy-saving devices like compact fluorescent lights to home-scale, energy-harvesting systems that utilize the sun, wind, and water to make electricity for people living "off-the-grid". The sourcebook is much more than just a product guide. In these pages, you'll find lively, up-to-the-minute articles on all aspects of appropriate technology, written by experts who are able to draw upon decades of actual experience living off-the-grid...

Schaeffer J., 656pp, 1994, Fr.46.-

Librairie GAIA

5, rue Grenus - 1201 Genève

tel.:022 731 04 54

fax.:022 738 36 19

9. GREENPEACE ET LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet de Greenpeace veut rompre le cercle vicieux des usines trop petites et des prix de fabrication trop élevés dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque. Greenpeace lance donc un appel à toutes les entreprises:

- " Lors d'une rénovation de vos immeubles, investissez dans une façade solaire.
- " Votre image sera améliorée, et vous signalerez votre engagement pour l'environnement.

En mai 1992, 29 institutions de crédit de 14 pays ont signé à New York une déclaration dans laquelle elles s'engageaient à orienter leur politique économique sur la protection de l'environnement. En novembre 1995, une déclaration semblable a été signée par les assurances.

Dans le port de Hambourg, Greenpeace a reconstruit l'escalier de son bâtiment de stockage et de fabrication. Au lieu des fenêtres habituelles, une façade photovoltaïque a été montée. Ainsi, l'éclairage du bâtiment entier est assuré par les cellules solaires.

Des recherches fondées montrent que le prix actuel d'environ SFr. 1.50 par kilowattheure baisserait de 60 à 70 % en quelques années si on entamait la production en série de modules photovoltaïques. Mais à présent, le photovoltaïque est pris dans un cercle vicieux: de petites installations de fabrication engendrent des prix élevés qui provoquent des ventes insuffisantes; il s'ensuit que les installations de fabrication demeurent petites.

L'utilisation renforcée de façades solaires pour les bâtiments représentatifs peut contribuer à rompre ce cercle vicieux et à effectuer des changements écologiques de l'économie de l'énergie.

permettrait aussi aux ménages privés de bénéficier de l'électricité photovoltaïque.

SOLARFASSADE
document Greenpeace-SOFAS 10.-frs
tel.:01 2627337 fax.:01 2627340

Les façades solaires peuvent être produites en série.

265 immeubles commerciaux et administratifs, 402 bâtiments d'usine et d'ateliers ainsi que 100 grands magasins et immeubles de bureaux ont été construits en Suisse en 1994. L'électricité solaire serait aujourd'hui beaucoup moins coûteuse si sur chacun de ces bâtiments, une installation de seulement 5 kilowatts (ce qui correspond à environ 50 m² de façade solaire) avait été montée.

Une fabrication en série de cellules solaires avec une production annuelle d'une puissance électrique d'environ 30 mégawatt (ce qui équivaut à env. 250'000 m² de surface constituée de cellules solaires, ou 25 terrains de football) réduirait le prix actuel de SFr. 1.50 à 50 centimes par kilowattheure. La diminution des prix d'achat

Puissance du générateur PV	8'480 W
Surface	80 m ²
Rendement d'énergie par an	env. 5350kWh/a
Nombre de modules	160
Puissance spécifique	106 W/m ²
Réduction de CO ₂ par an	env. 3210 kg

10. UNE EXPO 2001 SANS EMISSIONS POLLUANTES ?

Telle était la proposition formulée le 22 août à Berne par SWISSOLAR.

Le projet, présenté par le conseiller aux Etats Bruno Frick, est soutenu du côté romand par deux membres de notre association, Bernard Mathey et Jean-Christophe Hadorn.

Si l'Expo 2001 n'est que la copie conforme, en petits caractères, de l'exposition universelle de Hanovre qui se tiendra un an auparavant, à quoi bon ? Ce qu'il faut, suggère SWISSOLAR, c'est distinguer notre expo par quelque chose de particulier, encore jamais vu, par un "effet Tour Eiffel du XXIème siècle". Ce quelque chose doit s'articuler autour de la question centrale du siècle prochain, celle de l'emploi et de la durabilité. Si la première exposition du nouveau millénaire ne profite pas de cette chance unique pour montrer que la Suisse, son économie et ses autorités sont en mesure de s'attaquer aux problèmes de l'avenir et de formuler des réponses d'avant-garde, la dépense n'en vaut guère la peine.

Une telle réalisation apporterait des impulsions importantes dans les professions des équipements techniques du bâtiment. Alors que la récession économique et le bas prix du pétrole découragent les investissements reposant sur les énergies renouvelables (pourtant rentables si l'on prend en compte le coût des atteintes à l'environnement causées par les énergies fossiles), l'Expo 2001 pourrait durablement modifier cette situation. Non seulement par ce qu'elle induirait comme travaux, mais aussi par l'exemple qu'elle donnerait de systèmes fonctionnant parfaitement.

Parallèlement les grandes associations écologiques suisses (WWF, LSPN, SPE, ATE) ont émis dix revendications, dont l'une serait "le développement d'une stratégie exemplaire dans le domaine de l'énergie, aboutissant à un bilan énergétique proche de zéro". Les autres revendications concernant le respect de l'environnement et le développement durable.

L'idée de placer l'Expo 2001 sous le signe des énergies renouvelables avait déjà été avancée par l'HEBDO en février et en septembre 1995.

La présentation faite dans le cadre du comptoir suisse à Lausanne le 10 septembre laisse peu de place à des considérations de ce genre. L'Expo 2001 sera un laboratoire d'idées axé sur quatre thématiques très générales susceptibles de résister à tout effet de mode et donc, de ne pas apparaître obsolète dans cinq ans. "La nature et l'artifice", "Le pouvoir et la ruse", "Ailleurs et chez moi", "L'instant et l'infini" seront donc les thèmes des "Arteplages".

Expo 2001 sera un laboratoire et jouera l'interactivité et la participation, elle n'a pas de message à délivrer ont souligné les présentateurs du projet...et c'est bien dommage ! JMC

11. L'AIR

L'air... l'air... l'air n'a l'air de rien: l'air est invisible, l'air est impalpable, l'air est inodore. Nous vivons dans l'air comme des poissons dans l'eau - mais le poisson aime-t-il l'eau ?

Nous sentons l'air seulement lorsqu'il se fait courant d'air ou air vicié, brise tiède ou vent glacé, et parfois air de musique. L'air est tout à la fois l'émanation et la condition de la vie. Un air respirable, une atmosphère propice à la vie des animaux et des plantes n'ont pas toujours existé sur terre. Et le futur est incertain: l'homme fiche l'air en l'air .

Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel et la Société suisse pour la Protection de l'Environnement présentent l'AIR, à partir du 4 octobre 1996 au musée, 14 rue des Terreaux, Neuchâtel.

12. LE PHOTOVOLTAÏQUE RURAL (suite)

L'action du groupe photovoltaïque de la PROMES, annoncée dans PN 10, est maintenant en plein développement. Nous en rappelons les grandes lignes et nous faisons le point par rapport aux cinq objectifs visés. Les membres intéressés par ce projet peuvent s'adresser au responsable du groupe photovoltaïque Michel Villosz (tel.: 021 8087918 fax.: 021 8087919).

1 Electrification rurale en Suisse en collaboration avec AF/UCS/OFEN.

Notre objectif est d'obtenir une évaluation économique préliminaire avant toute décision d'électrification rurale. Nous avons pris comme modèle les accords ADEME-EDF en France qui datent d'octobre 1995, et dont les résultats ont été évoqués dans le N°113 de Systèmes Solaires.

Notre démarche a rencontré un écho favorable auprès du service fédéral des améliorations foncières qui intervient dans le financement de l'électrification des sites isolés.

Du côté des électriciens, monsieur Blum de l'UCS nous a rappelé que l'UCS n'était pas l'EDF et ne pouvait jouer un rôle comparable dans le schéma présenté. Toutefois il nous a assuré de l'intérêt de leur organisation pour notre démarche; pour la faire connaître et pour appuyer toute action qui serait entreprise par l'un de ses membres. Le prochain objectif du groupe de travail est donc de préparer un schéma d'action avec l'une des entreprises électriques romandes avant de réunir tous les partenaires du projet. L'étude de marché, indispensable pour cerner les limites de cette action, se met également en place et pourrait bénéficier d'un financement du PSEL, dans la mesure où d'autres partenaires non-électriciens la soutiendraient. Des démarches vont être entreprises dans ce sens sur la base d'un budget en cours d'élaboration. La réunion a eu lieu dans les nouveaux bureaux de l'OFEL (membre de la PROMES depuis cette année), grâce à monsieur Olivier Bovey qui fera part de notre démarche aux membres de l'OFEL.

2 Electrification rurale dans les PED avec la Coopération technique suisse.

Notre objectif est d'encourager le développement d'un véritable secteur économique photovoltaïque dans les PED en créant les structures et l'encadrement nécessaire.

Plusieurs contacts ont été pris avec des organismes de différents pays pour appuyer notre action et définir le cadre d'un ou deux projets pilotes et nous collaborons avec une entreprise déjà active sur le terrain. Notre enquête de l'automne passé a montré que 9 membres de la PROMES et 13 membres de la SOFAS étaient intéressés par le sujet et seront tenus informés de l'avancement du projet et des possibilités d'intervention.

3 Cours de formation en électrification rurale pour la Suisse avec PACER.

Notre objectif était de réaliser un cours axé sur la problématique des installations isolées, du même type que le cours PACER pour installateurs électriciens. Ce travail est financé par le programme PACER. Une version test devrait être prête vers la fin de l'année.

4 Cours de formation en électrification rurale pour les PED avec CTS.

Notre objectif était d'inclure les aspects particuliers des pays en développement, ce qui a pu être entrepris grâce à un financement de la Coopération technique suisse.

Une version test devrait être prête vers la fin de l'année.

5. Préparation d'un CD-ROM

Nous avons reçu de l'association E&Co une proposition de créer une version CD-ROM de notre cours pour faciliter le développement d'un secteur photovoltaïque dans les PED.

Le groupe a pris contact avec différents partenaires potentiels nécessaires pour être en mesure de produire avec succès un tel objet.

Un projet, incluant un budget préliminaire, devrait être envoyé prochainement à E&Co.